



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1294

31 May 2018

FRENCH

Original: ENGLISH

1187^e séance plénière

Journal n° 1187 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1294
DATES ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2018 SUR LA
MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA
DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Conseil permanent,

Comme suite à sa Décision n° 1011 sur le renforcement de l'efficacité de la dimension économique et environnementale de l'OSCE, dans laquelle les États participants ont décidé, entre autres, de tenir la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale sur une base annuelle conformément au mandat et aux modalités établis par sa Décision n° 995,

Décide de tenir la Réunion de 2018 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale les 15 et 16 octobre 2018 à Vienne, conformément à l'ordre du jour figurant dans l'annexe à la présente décision.

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2018
SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT
LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

Vienne, 15 et 16 octobre 2018

Lundi 15 octobre 2018

- 9 h 30 – 11 heures Séance d'ouverture : Bilan de la mise en œuvre des engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE dans le domaine de l'énergie, également dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030
- 11 heures – 11 h 30 Pause café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance I : Le secteur de l'énergie à l'ère du numérique
- 13 heures – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 16 heures Séance II : Mise en œuvre de la Décision n° 6/13 du Conseil ministériel sur la protection des réseaux énergétiques contre les catastrophes naturelles et anthropiques
- 16 heures – 16 h 30 Pause café/thé
- 16 h 30 – 18 heures Séance III : Partenariats public-privé en faveur de la bonne gouvernance et de l'innovation dans le secteur de l'énergie

Mardi 16 octobre 2018

- 9 h 30 – 11 heures Séance IV : Énergies renouvelables et efficacité énergétique pour promouvoir une croissance économique durable
- 11 heures – 11 h 30 Pause café/thé
- 11 h 30 – 13 heures Séance V : Voies et obstacles vers l'énergie durable
- 13 heures – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 16 heures Séance de clôture : Possibilités de renforcer le dialogue et la coopération en matière de sécurité énergétique dans l'espace de l'OSCE
- 16 heures – 16 h 30 Observation finales